



IC 1A, CPES 2A, Cours de Description de controverses ■■

Réalisez l'onglet « Sources » sur le site de Controverses

Catherine Daire

Contact : catherine.daire@mines-paristech.fr

Dans un travail universitaire,
quelles sont les principales règles
à respecter concernant les droits
d'auteurs ?

Les droits d'auteur

- **Droit moral**
 - ✓ Sans limitation de durée et incessible
 - ✓ Le nom de l'auteur doit toujours être cité
- **Droit patrimonial**
 - ✓ Tout le long de la vie de l'auteur et 70 ans après sa mort
 - ✓ Droit de l'auteur d'autoriser ou non l'utilisation de son texte – avec ou sans rémunération

La bibliographie

- **Pour tous les types de documents, classés**
 - ✓ Au choix : ordre alphabétique d'auteur, ordre thématique, type de document, ordre d'apparition
 - ✓ Classement par ordre alphabétique d'auteur au sein du découpage
- **Présentation homogène**
 - ✓ Clarté et homogénéité
 - ✓ Respect d'une norme de présentation

Les citations

- Nécessité de signaler toute citation ou allusion à un extrait de texte ou une idée
 - ✓ Citation entre guillemets
 - ✓ Système de renvoi vers la bibliographie
- Seulement pour du texte
 - ✓ 10% maximum du document initial
- Attention au plagiat!
 - ✓ Légalement considéré comme de la contrefaçon : 3 ans d'emprisonnement, 300 000 euros d'amende !
 - ✓ Honnêteté intellectuelle et scientifique

Restons en contact !

Des questions ? Des difficultés ?

Pensez à consulter l'espace Formation sur le site de la bibliothèque :

<http://bib.mines-paristech.fr/Formations/Supports/>

« Contactez-nous » sur le portail de la bibliothèque :

<http://bib.mines-paristech.fr/>

Suivez-nous !



fb.com/bib.minesparistech.fr



Twitter : @bib_MinesParis